



L'Assurance Maladie

Service Médical Alsace-Moselle

Contact : Dr BELLER Elisabeth
Téléphone : 03.87.39.38.54

A l'attention des infirmiers et
masseurs kinésithérapeutes

Date : 07/07/2016

Objet : PRADO Orthopédie s'étend à la prise en charge globale des patients hospitalisés pour fracture et à risque de fragilité osseuse

Madame, Monsieur,

Nous vous avons informé de la mise en place d'un **programme d'accompagnement du retour à domicile des patients hospitalisés (PRADO) en chirurgie orthopédique**, initié par l'Assurance Maladie, pour faciliter la sortie du patient après une hospitalisation.

Début 2016, le **programme orthopédie s'étend à une prise en charge globale des patients hospitalisés pour fracture et à risque de fragilité osseuse**.

L'équipe hospitalière proposera l'éligibilité au programme PRADO « fragilité osseuse ».
Après l'adhésion du patient, un conseiller de l'Assurance Maladie (CAM) organisera les rendez-vous avec les professionnels de santé du patient dans les jours suivant sa sortie d'hospitalisation. Un rendez-vous avec le médecin traitant sera pris dès la sortie d'hospitalisation.

Cette action est réalisée en partenariat avec la Société Française de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique (SOFOT), la Société Française de Rhumatologie (SFR) et l'AFLAR (Association Française de Lutte Anti-Rhumatismale).

Un dépliant, joint à ce courrier, vous présente le programme de retour à domicile après une hospitalisation pour une intervention en chirurgie orthopédique.

En restant à votre disposition si vous avez besoin d'information complémentaire, je vous prie de bien vouloir recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

~~Docteur~~ **Gérald ALBERTINI**
Médecin conseil chef
Service médical de Moselle

Pièces jointes :

1. Dépliant : je suis accompagné après mon hospitalisation pour une intervention en chirurgie orthopédique